

**FSA1PM**

2013 - 2014

Année d'études préparatoire au master ingénieur civil

(toutes qualifications sauf ing civil architecte)

**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de l'ingénieur**Organisé par: **Ecole Polytechnique de Louvain (EPL)**Code du programme: **fsa1pm****Table des matières**

Introduction .....	2
Conditions d'admission .....	3
Informations diverses .....	4
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	4
- Evaluation au cours de la formation .....	4
- Formations ultérieures accessibles .....	4
Gestion et contacts .....	4
Programme détaillé .....	5
- Programme par matière .....	5

## FSA1PM - Introduction

### Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en ingénieur civil (toutes qualifications sauf ingénieur civil architecte).

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

### Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

### Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil.

## FSA1PM - Conditions d'admission

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir le site des passerelles**

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

- **Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :**

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "*par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.*

*Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".*

- **Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

---

### Conditions spécifiques d'admission

Cette année préparatoire est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de bachelier en sciences industrielles.

### Procédures particulières d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission doit être introduite par écrit auprès du Secrétaire Académique aux Affaires Etudiantes. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

## FSA1PM - Informations diverses

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

L'objectif est de compléter la formation de l'étudiant de manière à lui permettre d'aborder les différents programmes de Master ingénieur civil. Le programme vise à combler les lacunes d'ordre méthodologique, scientifique et technique, dans les connaissances scientifiques de base (mathématiques, physique, chimie, informatique, méthodes numériques, probabilités et statistiques) ainsi que dans la formation spécialisée prérequis pour accéder aux différents programmes de master ingénieur civil.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'UCL (voir [le règlement des études et des examens](#)).

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Cette année préparatoire donne accès aux différents programmes de master ingénieur civil.

## FSA1PM - Gestion et contacts

### Gestion du programme

Entité de la structure BTCI

Acronyme	<b>BTCI</b>
Dénomination	Commission de programme - Tronc commun bachelier ingénieur civil
Adresse	Croix du Sud, 1 bte L6.11.01 1348 Louvain-la-Neuve
Secteur	Secteur des sciences et technologies ( <a href="#">SST</a> )
Faculté	Ecole Polytechnique de Louvain ( <a href="#">EPL</a> )
Commission de programme	Commission de programme - Tronc commun bachelier ingénieur civil ( <a href="#">BTCI</a> )

**Responsable académique du programme :** [Bernard NYSTEN](#)

### Jury

Président du Jury : **Piotr SOBIESKI**

Secrétaire du Jury : **Jean-Didier LEGAT**

### Personnes de contact

Secrétariat : **Francine MALCORPS**

## FSA1PM - Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

---

Un programme spécifique de 60 crédits sera formé à partir des cours du programme de bachelier, en fonction du curriculum académique de l'étudiant (cours déjà suivis et contenu de ces cours). Ce programme sera établi en concertation avec la Commission de diplôme de la spécialité concernée et approuvé par la commission de second cycle de la faculté.

